

LES RESSOURCES NATURELLES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO: ENTRE CONVOITISE, EXPLOITATION ILLEGALE ET EXPLOITATION CONCERTEE. QUELLE ALTERNATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ?

INTRODUCTION

Une perspicace et abondante littérature révèle de manière éclatante que la dynamique des récurrentes guerres dans l'Afrique des Grands Lacs en général et en R.D.Congo singulièrement sont vraisemblablement des guerres des ressources dont les objectifs sont essentiellement économiques.

Dotée de ressources incommensurables à la dimension de sa superficie, la RDC fait l'objet depuis longtemps de contrebande et de trafic enrichissant sa classe dirigeante, de convoitises et de l'exploitation illégale de ses richesses par les pays voisins ainsi que des acteurs inédits parfois difficilement repérables. Au cours de ces dernières années, cette exploitation illégale des ressources s'est réalisée consécutivement à la conflagration et déflagration des conflits de 1996 et de 1998 qu'a connus la RDC.

En effet, c'est au cours de la première guerre menée par l'AFDL en 1996 de mèche avec les armées ougandaise et rwandaise à partir des provinces de l'Est du pays dans les régions que les ressources naturelles de la RDC sont pillées aussi bien par ces armées au fur et à mesure de leur progression bien entendu en complicité avec les congolais. C'est au fait le début de la mainmise des Rwandais et des Ougandais sur les ressources naturelles des zones qu'ils contrôlent.

Par la suite, des concessions minières sont cédées, des marchés lucratifs sont conclus avec l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe qui, en contrepartie, fournissent à la RDC leur appui militaire dans le second conflit de 1998.

Ce dernier concentre les armées de sept pays africains sur le sol congolais au point d'être qualifié de *guerre interafricaine*.¹

Au gré des combats et de l'avancée des troupes au cœur des provinces de l'Equateur, du Kasai et du Katanga, les belligérants se partagent le territoire et l'exploitation de ses richesses naturelles, et ils passent au pillage systématique à un stade méthodique et intensif d'exploitation. Ils mettent en place une véritable « économie de guerre » qui s'autofinance. D'ailleurs, les différents rapports d'experts mandatés par le conseil de sécurité de l'ONU sur le pillage des ressources naturelles de la RDC ont clairement établi la complicité entre les représentants des Etats, les sociétés transnationales et des groupes criminels dans l'exploitation illégale des ressources de ce pays. Les huit Etats africains impliqués dans ce conflit ont joué le rôle de prédateurs. Liées aux enjeux de la mondialisation, ces guerres apparaissent bien comme le produit que génère la mondialisation de l'économie qui, à la dislocation généralisée du cadre étatique, fait que la violence se privatise en même temps que l'économie se criminalise laissant ainsi aux différents réseaux la liberté et le loisir de piller l'Etat (Patrice Yengo : 2002 ;)

Tirant profit de la grande méditation scientifique que nous offre la 11^{ème} Assemblée Générale du CODESRIA autour de la thématique « Repenser le développement africain : Au-delà de l'impasse, les alternatives », l'objet de cette communication est de savoir comment peut-on utiliser viablement les ressources naturelles de la RDC en vue du développement de l'Afrique.

Ainsi, nous nous proposons d'articuler notre communication autour de trois axes :

Dans un premier temps d'abord, il sera question d'analyser brièvement, dans une perspective diachronique, les causes de l'effondrement de l'Etat Congolais, vaste champ de théâtres des hostilités, propice au pillage des ressources naturelles et minières au sacrifice des vies humaines²

Ensuite, après avoir situé la ruine de l'Etat à partir de des causes examinées au premier point, le second point s'attellera à analyser le pillage et l'exploitation illégale des ressources dans le contexte de la mondialisation.

Enfin, au regard de deux précédents points, nous essaierons de discuter dans le dernier point de l'alternative que nous proposons pour le développement de l'Afrique à savoir *la gestion concertée* des ressources naturelles et minières du Congo-Kinshasa.

I. ESQUISSE DE QUELQUES CAUSES DE L'EFFONDREMENT DE L'ETAT.

On ne peut donc pas comprendre avec lucidité l'épineuse question du pillage ou de l'exploitation illégale des richesses naturelles et minières de la République Démocratique du Congo sans pour autant faire le point sur les causes profondes qui expliquent l'effondrement de l'Etat et de l'Economie et la permanence de la violence. Les causes immédiates pourraient bien se résumer en une triple interaction (politique, sociale et économique).

Le point de départ le plus évident pour l'analyse de l'effondrement de l'Etat en République Démocratique du Congo comme dans bien d'autres pays africains en situation de crise se trouve l'examen du mode relationnel entre ressources intérieures, élites politiques et marché international. Rien d'exceptionnel ou d'original quand à ces variables : dans le tiers monde en général, la pérennité des Etats dépend de la capacité de pression que leurs dirigeants retirent du contrôle des ressources politiques et économiques (Christopher Claphan : 2001).

Depuis plus d'une décennie, la RDC vit dans une extrême violence qui, pour certains analystes, tire son origine dans les conséquences de la chute du mur de Berlin avec la recomposition géopolitique qui s'en est suivie (Stefaan Marysse : 2003). Si certains pays africains ont tiré des avantages de ces changements géopolitiques, d'autres, par contre, marqués par une profonde récession économique et repliés sur eux-mêmes, ont sombré dans la violence. Et c'est le cas de la RDC où l'évolution et le déclin de son économie peuvent être expliqués par les caractéristiques institutionnelles empreintes de néo-patrimonialisme et son fonctionnement (de l'économie) établi sur base de réseaux paralysant l'Etat. Trois périodes essentielles marquent l'évolution économique : une période de croissance économique, une période de déclin à partir de 1974 jusque dans les années '80 caractérisée par l'effondrement de l'Etat et de l'économie, enfin, à partir des années '90, le Congo verse dans la violence. Toutefois, nous allons nous attarder sur les deux dernières périodes qui aident à saisir directement comment l'Etat, en lien avec l'économie, s'est délité.

En effet, tournée fortement vers l'extérieur de 1967 à 1974, l'économie du Congo-Kinshasa en pleine croissance est liée aux investissements d'entreprises internationales dans le secteur minier. Jouant sur la rivalité caractéristique de la guerre froide, Mobutu attire des capitaux étrangers, nationalise l'Union Minière du Katanga qui devint Gécamines³. Cette mesure de nationalisation, de toutes les entreprises aux mains des expatriés connue sous la célèbre dénomination de « zaïrianisation »⁴, combinée aux chocs économiques et à plusieurs facteurs internes à travers des pratiques clientélistes et de prédation dans une économie extravertie, désagrège la structure de l'Etat et de l'Economie. Un véritable système de redistribution est alors constitué par un accaparement des ressources (recettes) pour les dilapider dans toutes sortes de dépenses ostentatoires. L'affaiblissement du tissu économique sera déterminant dans la déliquescence de l'Etat.

L'Etat ruiné, le pouvoir devient l'affaire d'un cercle de personnes entourant le Chef de l'Etat. L'Etat disparaît peu à peu créant ainsi un « vide » au niveau national et local dans la mesure où les institutions étatiques n'assurent plus leurs fonctions qu'on il se devait. Il faut également souligner que malgré l'annonce, en avril 1990, d'une transition vers une démocratie multipartite comme une alternative à la domination du Mouvement Populaire de la Révolution (M.P.R.), parti unique totalement dominé par Mobutu⁵, le déficit démocratique observé depuis des années '90 à nos jours n'a fait que désagréger davantage l'Etat. Donc, le déficit démocratique est la cause immédiate de l'effondrement de l'Etat.

II. MONDIALISATION, GUERRES ET EXPLOITATION ILLEGALE DES RESSOURCES DU CONGO.

L'enjeu congolais et Mondialisation

Composante de la Politique Economique Internationale, la mondialisation, cette remarquable accélération du degré d'ouverture des économies avec sa plus grande amplitude des échanges des biens et des services dont l'impact le plus perceptible est la compression du temps et de l'espace (Jean Emmanuel Pondi : inédit, sd, sl), amène de nouvelles préoccupations sécuritaires. En rapport avec l'économie, Nzongola Ntalaja décrit cette situation de la manière suivante : « abandon de souveraineté et mondialisation de l'économie libérale permettant aux capitaux de circuler sans contrôle d'un bout à l'autre de la planète, ont favorisé l'explosion d'un marché de la finance hors la loi, moteur de l'expansion capitaliste, et lubrifié par les profits d'une grande criminalité. Partenaires associés sur l'archipel planétaire du blanchissement d'argent sale, gouvernements, réseaux maffieux et criminels, particuliers, sociétés transnationales prospèrent sur les crises et se livrent au pillage du bien commun et ce, en toute impunité ». En effet, produit de l'expansion du capitalisme mondial, le Congo est depuis ses origines, au centre des controverses entre les puissances occidentales. L'enjeu apparaît pour la première fois lors de la conquête de l'Afrique par les puissances occidentales de l'époque. Les conflits qui ont opposé ces puissances au sujet du contrôle de ce vaste continent, et surtout du bassin du Congo, ont occasionné la tenue de la Conférence de Berlin qui a procédé au partage de l'Afrique. C'est à l'issue de cette conférence que le statut international du Congo a été décrété, pour régler les différends qui opposaient principalement la France, le Portugal et l'Association Internationale du Congo (AIC) de Léopold II, Roi des Belges. L'espace Congo est désormais un consortium international et non un Etat au sens moderne du terme. (Arsène Mwaka et al. 2003 ; 36).

Tout ceci se vérifie bel et bien dans la dynamique des guerres en République Démocratique du Congo et rencontre cette vérité évidente que Malton et Colette Braeckman, cités par Kibanda Matungila (2003 :3), révèlent. En effet, Malton, professeur à l'université de Gand en Belgique, affirme en 1997 que la guerre de l'AFDL était une guerre des minerais. Colette Braeckman⁶ renchérit que le Congo se retrouve au centre d'une véritable compétition implacable pour l'accès libre et exclusif aux dernières ressources naturelles non encore exploitées de la planète mettant aux prises les Américains et leurs alliés Sud-africains, avec des concurrents européens parmi lesquelles les allemands et les français.

Guerre interafricaine pour les ressources du Congo

La convoitise suscitée par les richesses minières et naturelles de la RDC plonge le pays dans une guerre des ressources où *pays invités, pays agresseurs*, réseaux maffieux de grande contrebande impliquant des acteurs locaux (Didier Pidika et Gérard Tchouassi : 106), Chacun dans la zones qu'ils occupent se sert impunément les richesses en les dépouillant systématiquement pour financer la guerre selon le schéma : le pillage finance la guerre et celle-ci permet le pillage.

S'agissant de ces pays, quelque soit la raison de leurs présences, la logique évidente est la même à savoir les visées économiques comme nous avons cessé de le mentionner. Je m'attarderai sur trois pays d'entre eux : le Zimbabwe, le Rwanda et l'ouganda.

Pour le Zimbabwe, *'Mugabe's widely unpopular decision in August 1998 to intervene in the Conflict in the DRC...was motivated by the ruling elite's desire to obtain lucrative supply contracts and mining partnerships, as well as to protect existing investments. So Zimbabwe's motive (for military intervention) has been the same as that of all those who have intervened in the vast, mineral-rich country, the dream of plundering its wealth* (Hevina S. Dashwood: 2001, 104). Traduit en français : 'Mugabe prend une décision impopulaire pour intervenir dans le conflit en RDC motivée par le désir de l'élite au pouvoir d'obtenir des contrats lucratifs et des partenariats d'exploitation minières. Donc c'est le même motif pour tous les pays impliqués dans le conflit dans ce vaste et riche pays avec comme rêve de piller ses richesses'. Il va sans dire que le célèbre refrain anglais *nothing for nothing* s'est vérifié à travers cette intervention. Sauver le régime de Kabila le père menacé d'éviction par les *rebelles* appuyés par l'ouganda et le Rwanda principalement ne pouvait aucunement se passer sans contrepartie surtout qu'entre les Etats, ce sont les intérêts qui prévalent. On sait, toutefois, que les raisons qui ont poussé Mugabe à envoyer les troupes au Congo sont entre autres : l'affirmation de son leadership dans le SADC où la RDC s'était fait membre contre l'ambiguïté de la position sud-africaine, la disposition stipulant que tout Etat membre agressé devrait bénéficier de l'aide des autres Etats membres. En toute logique et par rapport à cette disposition, tous les pays de la SADC devraient soutenir la RDC. C'est aussi de cette manière que la Namibie a envoyée ses troupes en RDC. L'attitude ambiguë de l'Afrique du Sud a amené le Zimbabwe à s'afficher au premier plan pour montrer l'importance de cette Organisation Internationale. Une autre raison est que Mugabe aurait prêté de millions de dollars à Kabila pour soutenir la guerre contre Mobutu (Michael Nest : 2001 ; 470). Nous pouvons donc comprendre comment un pays peu connu aux entrepreneurs zimbabwéens les a attirés pour les nouvelles opportunités économiques. Installés dans la riche zone minière de Mbuji Mayi pour protéger celle-ci contre son éventuelle prise par le rwandais, Kabila gratifie son allié par la création de Sengamines, une société minière dont le Zimbabwe a des actions sans compter d'autres investissements en RDC. Beaucoup d'autres opportunités sont à signaler de la part des réseaux militaires du Zimbabwe en RDC.

Quant aux Rwanda et Ouganda, ils sont sans nul doute les pays qui ont le plus profité de l'effondrement de l'Etat Congolais pour le piller, le saigner à blanc. Ce tandem voisin direct de la RDC est largement impliqué dans le pillage de la RDC tel que le démontre clairement le rapport de l'Onu (2001) et d'autres rapports subséquents. Par exemple, les deux pays qui ne sont pas reconnus comme producteurs de diamants, en sont devenus subtilement des exportateurs après l'invasion par leurs troupes d'agression. La thèse de la sécurisation des frontières avancée ne suffit plus pour justifier leur intervention militaire en RDC. Une telle agression procède d'une volonté de prédation économique et de pillage systématique des ressources minières de leur riche voisin. Les affrontements armés à Kisangani entre les deux pays s'expliquent dans cette logique (Didier Pidika et Gérard Tchouassi : 2005, 120).

Outre le diamant, il faut citer le coltan pillé surtout par le Rwanda au Kivu et l'or de l'Ituri pour l'ouganda. Du fait du caractère lucratif, le conflit en République Démocratique du Congo a créé une situation telle que chacun des belligérants gagne à tout coup. Adversaires et ennemis s'associent en affaire. Dans ce rapport une liste de 35 sociétés étrangères, surtout européennes est identifiée pour l'importation du coltan de la RDC via le Rwanda. Les personnalités aussi bien du gouvernement du Congo que des pays invités et agresseurs se retrouvent également citer dans le rapport.

Ces guerres ont permis aux acteurs régionaux africains d'exploiter les ressources minières en dehors de tout cadre institutionnel ou technique qui aurait pu assurer une réelle rentabilité. Le retrait de ces troupes n'a rien changé du tout car, plusieurs réseaux se sont organisés. Il faut dire que le secteur minier n'a pas échappé à

la libéralisation et à la globalisation. Précisons que la commercialisation des matières premières se fait autour d'un nombre restreint des marchés boursiers, comme la Bourse du diamant d'Anvers ou la London Metal Exchange. Pendant l'époque coloniale et au cours des années 1960, le système mondial fut relativement fermé, avec un nombre restreint de producteurs et de consommateurs, ce qui rendait possible. Un contrôle sur les prix et les quantités produites. Pourtant le système s'est ouvert et un nombre de plus en plus élevé de grands acteurs s'y sont introduits. Le secteur est devenu imprévisible et conjoncturel (Erik Kennes : 2002).

III. DE LA « GESTION COMMUNE » DES RESSOURCES DE LA RDC COMME ALTERNATIVE AU DEVELOPPEMENT AFRICAIN.

L'exploitation illégale des richesses du Congo Kinshasa largement analysée dans les lignes précédentes ne porte pas seulement préjudice à la République Démocratique du Congo mais à l'Afrique toute entière dans la mesure où ce pillage a plus profité aux réseaux criminels maffieux, aux personnes privées prises isolément, etc. qu'aux Etats.

Ainsi, le délitement de l'Etat Congolais exacerbé actuellement par son incapacité à protéger son sol et son sous-sol doit absolument l'amener à ne plus continuer à s'accrocher à ses richesses et surtout que certaines de ses richesses sont déclarées « patrimoine de l'humanité » telles la forêt, le bassin du fleuve Congo... Il ne s'agit donc pas d'une aliénation servile de la souveraineté bien plus être réaliste.

Le Congo appartient à la fois à plusieurs sous-régions africaines et par conséquent, se révèle comme le noeud de l'intégration de l'Afrique, en servant de point de jonction entre les diverses organisations sous-régionales. En effet, membre de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Est (COMESA), de la Communauté Economique des Etats des Grands Lacs (CEPGL), le Congo offre à ces organisations la possibilité d'une concertation en vue d'une action commune et permet à chacune d'elles de bénéficier des effets multiplicateurs réalisés par les autres.

Une stratégie simple pour concrétiser *cette gestion commune* des ressources serait par exemple de créer des sociétés devant exploiter ces richesses mais qui auraient comme main d'oeuvre les ressortissants de pays membres des organisations sous régionales où la R.D. Congo est aussi membre. Cette stratégie a pour avantage de prévenir les conflits fussent-ils armés entre les autres Etats et la RDC. De même, l'argumentaire congolais sur la paix, qui voit son territoire utilisé par les puissances occidentales pour assouvir leurs visées géopolitiques, doit l'inviter à négocier que son territoire soit sollicité au maximum possible pour une exploitation des richesses qui profite à la fois au capitalisme mondial, aux Etats africains et aux congolais. C'est pourquoi d'ailleurs le même consensus minimum dégagé pour le dialogue entre congolais doit être suivi par un autre à négocier avec *les maîtres du monde* pour bâtir la paix, la démocratie et le développement. Ce dialogue doit impliquer les acteurs sociaux internationaux, les multinationales, les réseaux politico-maffieux et autres nébuleuses.

Sur le plan institutionnel, par une politique volontariste interne il faut envisager des réformes en profondeur des différents codes miniers, forestiers, etc. pour doivent tenir compte de cette donne à la fois sécuritaire et développementaliste.

QUE CONCLURE ?

Occupant le cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo, ce « géant » mal en point, rudoyé à un champ de ruines, dispose, de par sa position géostratégique, des immenses ressources naturelles que l'on doit exploiter pour le développement de l'Afrique. Mais, cela ne pourrait être réalisable qu'à travers une *gestion concertée* de ces ressources par les Etats africains.

Cette *alternative* peut, certes, paraître difficile à matérialiser mais c'est le prix à payer pour la paix et le développement durables de la RDC en particulier et l'Afrique par ricochet. Ce n'est ni par convoitise ni par pillage ou encore par l'exploitation illégale de ces ressources que le projet NEPAD par exemple pourrait réussir. Ce n'est ni par convoitise ni par pillage ou encore par l'exploitation illégale de ces ressources que le projet NEPAD par exemple pourrait réussir. Le fait pour la RDC de se trouver dans plusieurs organisations sous-régionales est un avantage pour la réussite d'une telle démarche.

Notes

¹ Accusé de n'avoir pas respecté *les accords, L.D.* Kabila sera tout simplement tout simplement lâché par ses anciens alliés (rwandais et ougandais mieux Kagamé et Museveni) qui vont lui faire la guerre dont les hostilités seront déclenchées le 2 Août 1998 quasiment dans les mêmes conditions que la première guerre. Cette guerre sera qualifiée par les rwandais et les ougandais de « guerre de correction ». Que devrait-on corriger ? Rien de tout cela ne devrait justifier cette activité guerrière.

² D'après les statistiques disponibles des enquêtes menées en Septembre et Novembre 2003 par International Rescue Committee, on estime à plus de 2,5 millions de personnes mortes comme résultat à cette guerre complexe et violente ayant frappé la RDC durant ± quatre ans.

³ En 1974, la Gecamines est la 1 ère entreprise du pays, la 3 ème d'Afrique et la 6 ème au niveau mondial.

⁵ Depuis son ascension au pouvoir, en 1965, Mobutu avait en effet régné en tant que monarque absolu : l'idéologie de l'état était le mobutisme et la constitution, pendant longtemps, le plaça au-dessus de la loi. Tout au long de ces années, la domination de Mobutu reposa sur trois piliers : son parti, le Mouvement Populaire de la Révolution, la puissance corruptrice de l'argent et du trafic d'influence et, surtout, les forces armées et de sécurité dont le rôle consista toujours à réduire les dissidents au silence et à imposer un climat de crainte afin de soumettre la population. Le président fit délibérément le choix d'affaiblir et de diviser les corps militaires professionnels afin d'éliminer tout risque de remise en cause de son système de domination. Les Forces Armées Zaïroises (F.A.Z.) furent ainsi soumises à un véritable travail de sape, certains des officiers les mieux formés étant exécutés ou forcés de fuir à l'étranger. Le président créa également des unités d'élite, telles que la Division Spéciale Présidentielle (D.S.P.), la Garde Civile et le Service d'Action et de Renseignements Militaires (S.A.R.M.), dont les structures de commande lui étaient directement subordonnées et dont la toute grande majorité des officiers étaient soit originaires de sa région ou appartenaient à son groupe ethnique. La même stratégie fut appliquée au sein des forces civiles de sécurité, connues sous le nom de Service National d'Intelligence et de Protection (S.N.I.P.).

⁶ On peut pertinemment lire *L'enjeu Congolais. L'Afrique Centrale après Mobutu, Paris, Fayard, 1999*

REFERENCES

- Patrice Yengo, *Mondialisation, nouvel ordre de la guerre et permanence des conflits en Afrique*, Bulletin du Codesria, numéro spécial, 10^{ème} Assemblée générale –l'Afrique dans le nouveau millénaire, 2002, pp 55-65
- Hevina S. Dashwood, *Zimbabwe : The political economy of transformation*, University of Toronto, Toronto, 2000
- Michael Nest, *Ambitions, profits and loss: Zimbabwean economic involvement in the Democratic Republic of the Congo*, African Affairs, Royal African Society, 2001, pp 469-490
- Nzongola Ntalaja, *La dynamique des conflits en Afrique Centrale. Acteurs et processus*, Communication faite au 14^{ème} Congrès Biennal de l'Association Africaine de Science Politique, Durban, Afrique du Sud, 26-28 juin 2003 et au 19^{ème} Congrès Mondial de l'Association Internationale de Science Politique, Durban, 29 juin-4 juillet 2003
- Collette Braeckman, *les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique Centrale*, Fayard, Paris, 2003
- Collette Braekman, *L'enjeu congolais. L'Afrique Centrale après Mobutu*, Fayard, Paris, 1999
- Jean Ziegler, *Les nouveaux maîtres du Monde et ceux qui leur résistent*, Fayard, Paris, 2002
- Stephen Smith, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003
- Théophile Dzaka-Kikouta, *Entrepreneuriat d'insécurité et réseaux de contrebande de diamant et de coltan en Afrique Centrale des années 1990 à nos jours, une menace pour l'intégration sous-régionale* in Didier Pidika Mukawa et Gérard Tchouassi, *Afrique Centrale : Crises économiques et mécanismes de survie*, Codesria, Dakar, 2005.
- Etanislav Ngodi, *Pétrole et géopolitique en Afrique Centrale* in Didier Pidika Mukawa et Gérard Tchouassi, *Afrique Centrale : Crises économiques et mécanismes de survie*, Codesria, Dakar, 2005.
- Jean Emmanuel Pondi, *Du Zaïre au Congo Démocratique : les fondements de la Crise*, Yaoundé, Editions du CRAC, Collection « comprendre », 1997
- Jean Emmanuel Pondi, *L'Afrique face aux défis de la paix et de la sécurité à l'ère de la mondialisation* in Actes du Colloque International sur *l'Afrique Face aux défis de la mondialisation*, Volume II, sd, sl.
- Kibanda Matungila, *Les ressources géostratégiques, les conflits armés (1996-2003) et les défis de la paix et de la reconstruction en République Démocratique du Congo*, communication faite à la Conférence sous-régionale sur *L'Afrique Centrale : Crises, réforme et reconstruction*, Douala, 3 et 4 octobre 2003.
- Kabuya Kalala et Tshiunza Mbiye, *L'économie congolaise en 2000-2001. Contraction, fractionnement et enlisement* in [http:// www.gralac.org/am.pdf](http://www.gralac.org/am.pdf), le 25 septembre 2005
- Erik Kennes, *Le secteur minier au Congo : « Déconnexion » et descente aux enfers* in <http://www.gralac.org/am.pdf>, le 25 septembre 2005
- Christopher Claphan, *Effondrement de l'Etat et tentatives de reconstruction en Sierra-Léon : le jeu global et le jeu local* in [http// : www. La documentation française.fr](http://www.La documentation française.fr)
- Philippe Gervais-Lambony, *Guerres, conflits et recompositions territoriales en Afrique noire, quelques remarques* in [http// : www.afdg.org/](http://www.afdg.org/) art du 13 Août 2005.
- Arsène Mwaka, Célestin Musao Kalombo, Colby Ngoy Bisongo et Jean Pierre Mpiana, *République Démocratique du Congo : Dialoguer avec les maîtres du monde* in Mouvements et Enjeux sociaux, n°10, Mars-Avril 2003, pp 35-49